

LES SITES STIGMA-FINANCE.COM - STIGMA-FINANCE.GROUP

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger!](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites sont inscrits sur la liste noire du site abe-infoservice.fr et de l'AMF depuis le 02/05/2024. Ils proposent comme beaucoup des opérations de trading. Le site stigma-finance.group est le frère jumeau de l'autre. Il est totalement identique. Il paraît utile de rappeler que plus de 80 % des consommateurs ont perdu de l'argent. Avec des escrocs, c'est 100 %. Ce placement est à utiliser par des professionnels.

Les sites internet

Le site stigma-finance.group

Il a été créé le 17/01/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/stigma-finance.group>

Le site stigma-finance.com

Il a été créé le 01/08/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/stigma-finance.com>

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le site stigma-fiance.group est totalement identique au site stigma-finance.com

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 04 22 19 12 53

Le numéro 07 80 91 57 47

Il s'inscrit dans une série intéressante :

orpavimob-ehpad.com 07 80 90 11 35

ebk-online.com 07 80 91 50 95

stigma-finance.com 07 80 91 57 47

votre-ecologie.fr 07 80 93 18 62

Le numéro 09 48 12 32 75

Le numéro 09 48 12 94 20

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Vincent MOREAU
- M. Arnaud DULAC
- M. Régis LECALLEC

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte anglais ayant l'IBAN GB55 CLJU 0099 7129 9003 47 ouvert au nom de la société lituanienne SEVEN GROUP LTD UAB

Il est aussi utilisé par le site frauduleux smartepargne.com

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU07 4080 0000 2770 6015 ouvert au nom de la

société lituanienne SEVEN GROUP LTD UAB

Elle est utilisée par trois autres sites frauduleux appartenant à un réseau connu de l'ADC France. Une action collective pénale est commencée.

rivegarde.com

fortuna-invest.com

smart-epargne.com

Les informations juridiques

Les deux sites sont inscrits sur la liste noire du site abe-infoservice.fr et de l'AMF depuis le 30/04/2024 et 02/05/2024

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plaît, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

